



COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
Procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 20 novembre 2014
Au siège social de la Commission scolaire, 1740 rue Roberval
Saint-Bruno-de-Montarville, Québec

PRÉSENCES :

École

Albert-Schweitzer / St-Bruno	Chantal Thiboutot
Antoine-Girouard / Boucherville	Benoit Des Croisselles
Arc-en-Ciel / Sainte-Julie	Nancy Lavoie
Au Cœur-des-Monts / Beloeil	Marie-Josée Galipeau
Au-Fil-de-l'Eau / Mont-Saint-Hilaire	Anne Lebrun
Carignan-Salières / Carignan	Sophie Deslauriers
de Bourgogne / Chambly	Annie Picard
de l'Amitié / Saint-Jean-Baptiste	Karinne Lebel
de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire	Sylvie Gorgeon
de la Chanterelle / St-Basile-le-Grand	Patrick Langevin, Substitut
de la Mosaïque / St-Basile-le-Grand	Lucie Blais, Substitut
de la Passerelle / Chambly	Philippe Privé
de la Source / Varennes	Luc Drolet
de Montarville / St-Bruno	Stéphane Beauregard
de Salaberry / Chambly	Julie Lepage
du Grand-Chêne / Sainte-Julie	Geneviève Veerasarn
Georges-Étienne-Cartier / St-Antoine-sur-Richelieu	Caroline Gendron
Jacques-Rocheleau / St-Basile-le-Grand	Marc Malo, Substitut
Jolivent / Beloeil	Isabel Godard**
la Farandole / McMasterville	Marc Fréchette
le Petit-Bonheur / Beloeil	Christine Ouimet
Le Rucher / Sainte-Julie	M.-F. Reid, L. Desormeaux (S)
le Tournesol / Beloeil	Normand Boisclair
les Jeunes Découvreurs / Boucherville	Geneviève Richard
les Marguerite / Varennes	Christine St-Jean
Ludger-Duvernay / Verchères	Steve Chagnon, Substitut
Marie-Victorin / Varennes	Michelle Hudon-David
Monseigneur-Gilles-Gervais / Saint-Bruno	Julie Lafrenière
Notre-Dame / Otterburn Park	Sylvianne Gagné**
Pierre-Boucher / Boucherville	Annick Ménard-Cheng
Saint-Mathieu / Beloeil	Amélie Lozeau, Substitut
Secondaire de Chambly / Chambly	Jocelyn Plante
Secondaire du Grand-Coteau / Sainte-Julie	L.Desormeaux, C.Allard (S)
Secondaire du Mont-Bruno / Saint-Bruno	Kathie Roseberry
Secondaire François-Williams / Saint-Amable	Maryse Tremblay

Sec. d'éducation internationale /McMasterville	Marie-Hélène Talon
Secondaire Ozias-Leduc / Mont-St-Hilaire	Christian Delorme
Secondaire Polybel / Beloeil	Isabel Godard**
Comité consultatif ÉHDAA	Sylvianne Gagné**

** Le même membre représente 2 écoles et a droit à 2 votes.

ABSENCES :

Aux-Quatre-Vents / Sainte-Julie	Carine Larose
de l'Odyssée / Saint-Amable	Caroline Fortier
de la Broquerie / Boucherville	Mathieu Ferrat
de la Pommeraie / Mont-Saint-Hilaire	Daniel-Éric St-Onge
des Trois-Temps / St-Marc-sur-Richelieu	Julie Cabral
du Carrousel / Varennes	Christian Montpetit
du Moulin / Sainte-Julie	Nancy Julien
du Parchemin / Carignan	Faïssel Lazaar
du Tourne-Vent / Sainte-Julie	Stéphanie Fréchette
Jacques-De Chambly / Chambly	Philippe Desmarais
L'Arpège / Sainte-Julie	Marie-Josée Lalonde
La Roseraie / Varennes	Marie-Claude Santerre
Le Sablier / Saint-Amable	Amine Zitouni
Louis-Hippolyte-Lafontaine / Boucherville	Jean-Christoph Farrell
Mère-Marie-Rose / Contrecoeur	Stéphanie La Salle
Nouvelle école / Contrecoeur	Sylviane Préfontaine
Paul-V1 / Boucherville	Jean-François Giroux
Père-Marquette / Boucherville	France Mansour
Saint-Charles / Saint-Charles-sur-Richelieu	Marc Gauthier
Sainte-Marie / Chambly	Maxime Bazinet
Secondaire de Mortagne / Boucherville	Patrick Desparois
Secondaire le Carrefour / Varennes	Michel Bonin
École orientante l'Impact / Boucherville	Jean-François Boilard

1) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Marie-Hélène Talon souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'assemblée ouverte à 19h15.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N°CP201415-29

Sur proposition dûment faite par Jocelyn Plante et appuyée par Line Desormeaux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

3) PAROLE AU PUBLIC

Aucun.

4) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CP TENUE LE 30 OCTOBRE 2014

Résolution N°201415-30

Sur proposition dûment faite par Julie Lafrenière et appuyée par Marie-France Reid, le procès-verbal de la séance du Comité de parents tenue le 30 octobre 2014 est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

5) CONSULTATION SUR LA POLITIQUE RELATIVE À L'ADMISSION ET À L'INSCRIPTION DES ÉLÈVES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016 - ÉCLAIRCISSEMENTS

Madame Marie Vandemoortele, en présence de Mme Latraverse, régisseuse au Service de l'organisation scolaire, indique aux membres son erreur quant au processus de modifications de la politique. Chaque année, certains éléments font l'objet d'une révision afin de tenir compte de nouvelles réalités ou de clarifier et d'encadrer certaines pratiques. La consultation porte sur le texte intégral ; les remarques au texte de la politique de tous les groupes consultés sont acheminés au Conseil des commissaires qui statuera sur ce dossier à son assemblée ordinaire qui se tiendra le 2 décembre 2014.

6) QUESTIONS À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Mme Vandemoortele distribue aux membres copie d'un communiqué diffusé par la direction de la CSP qui a cru important d'informer tous ses employés ainsi que tous les parents impliqués des scénarios de fusion et de redécoupage des commissions scolaires rendu disponibles par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) à l'occasion de la rencontre des présidents et directeurs généraux des commissions scolaires membres de la FCSQ qui se déroule actuellement à Québec. Un projet de loi sera déposé par le ministre en février 2015 pour adoption avant le 30 juin 2015. L'entrée en vigueur de cette nouvelle Loi et des nouveaux territoires est prévue pour le 1^{er} juillet 2016. La présidente de la CSP, madame Hélène Roberge, entreprendra dans les prochains jours les représentations et les démarches nécessaires afin de proposer des ajustements au scénario proposé par le ministre, qui dans sa forme actuelle est inacceptable. La direction de la CSP tiendra informée le Comité de parents de l'avancement des démarches entreprises.

Beaucoup de questionnements de la part des membres :

- Que peut-on faire comme parents ?
 - Quelles sont vos hypothèses au niveau politique ? R. : On ne les connaît pas. On se questionne.
- Le projet de loi va préciser plusieurs éléments, entre autres, la gouvernance. Il y a trop de zones grises en ce moment.

La présidente suggère aux membres de travailler ensemble dans la préparation de lettres d'appui afin de prendre position dans les médias sous le thème « Quelle est la plus-value réelle pour nos élèves » ?

Les membres ont pris connaissance des réponses de Mme Vandemoortele aux questions du Comité de parents lors de la séance du 30 octobre dernier. En lien avec la politique familiale dans les cas où les parents ont des enfants dans plus d'une école primaire, Madame Picard veut juste s'assurer que tous les parents ont accès au bon formulaire afin que la déduction de tarification s'applique (3^e enfant et les autres paient moins). Mme Vandemoortele s'engage à envoyer une note aux parents afin de leur rappeler les spécifications de la politique familiale.

Marc Fréchette, de l'École La Farandole, s'interroge sur les conséquences de la construction de leur nouvelle école. R. : Aucune conséquence et on espère avoir une réponse avant les Fêtes de la progression des travaux.

Une seule question demande un suivi de la part de Mme Vandemoortele.

Sylvie Gorgeon, de l'école de l'Aquarelle / Mont-Saint-Hilaire:

Pourquoi la demande d'une nouvelle école à Saint-Hilaire s'est transformée en une demande d'agrandissement de l'école de l'Aquarelle? Veut avoir des explications et un statut de la situation.

7) RETOUR DE CONSULTATION ET ADOPTION

Les membres ont convenu de recommander au Conseil des commissaires d'adopter la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2015-2016 selon les modifications ci-après énumérées dans la résolution.

Résolution N^oCP201415-31

Politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2015-2016

CONSIDÉRANT que le Comité de parents, selon l'article 193.6 de la *Loi sur l'instruction publique*, doit être consulté à chaque année sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année à suivre;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par monsieur Richard Pundzius;

Il est résolu sur proposition dûment faite par Isabel Godard et appuyée par Chantal Thiboutot que le Comité de parents

RECOMMANDE au Conseil des Commissaires

D'adopter les modifications proposées à la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2015-2016;

De modifier le texte de l'article 7.2.2 - 4^{ème} paragraphe afin de permettre à un élève HDAA de demeurer dans son école d'adoption pour une année supplémentaire suivant son intégration en classe régulière;

De retirer tous les tableaux de l'article 6.2 faisant référence à la politique des projets particuliers.

Adoptée à la majorité.

8) ADOPTION DU BUDGET DE FONCTIONEMENT 2014-2015

Le trésorier, Luc Drolet, dépose des projets de résolutions pour l'embauche d'une secrétaire, le kilométrage, le gardiennage ainsi que les indemnités d'impression. Les documents pour procéder à une réclamation sont disponibles sur le site web, dans le classeur du Comité de parents.
<http://csp.qc.ca/www/cp-cp-cl.asp>

Le trésorier demande aux membres de soumettre leur compte de dépenses dans un premier temps par courriel et d'apporter la version originale signée et accompagnée des reçus lors d'une séance du CP.

Pour l'année 2013-2014, un surplus au budget du CP au montant de 1 600,00 \$ fut rapatrié par la CSP. Isabel Godard suggère au trésorier de trouver des mécanismes pour discipliner les membres

dans la remise des comptes de dépenses afin de pouvoir évaluer avant la fin d'année s'il y a un surplus au budget. Si tel est le cas, utiliser cet argent pour des activités au cours de l'exercice 2014-2015.

Suite à cette présentation, les membres conviennent d'adopter les résolutions suivantes.

Résolution N° CP201415-32

EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE

CONSIDÉRANT les nombreuses tâches administratives à accomplir pour le bon déroulement des séances du Comité de parents;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents possède les moyens financiers dans son budget de fonctionnement pour avoir un service de secrétariat;

Il est proposé par Luc Drolet et appuyé par Marie-Hélène Talon que le Comité de parents :

- Embauche madame Marlène Girard à titre de secrétaire;
- Offre un contrat couvrant la période comprise entre le mois de septembre 2014 et juin 2015;
- Alloue un salaire de 550 \$ par mois, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N° CP201415-33

INDEMNITÉ DE KILOMÉTRAGE – FRAIS DE DÉPLACEMENTS

CONSIDÉRANT que le Comité de parents a suivi la Commission scolaire des Patriotes dans sa politique de saine gestion de ses dépenses en 2014-2015;

CONSIDÉRANT le fait que la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) offre un remboursement dégressif pour les déplacements à ses conseils généraux et congrès;

Il est proposé par Luc Drolet et appuyé par Normand Boisclair que le Comité de parents :

- Rembourse les frais de déplacements des membres à un taux de 42 cents du kilomètre, et de 47 cents du kilomètre lorsqu'il y a covoiturage, pour assister aux rencontres du Comité de parents;
- Rembourse un montant de 175,00 \$ pour assister au congrès de la FCPQ qui a lieu à Saint-Augustin-de-Desmaures, ou 200,00 \$ s'il y a covoiturage, si le membre utilise sa voiture;
- Rembourse un montant maximum de 175,00 \$ pour assister au congrès de la FCPQ si un membre désire louer une voiture, le montant incluant la location de la voiture et l'essence;
- Rembourse un montant maximum de 175,00 \$ pour assister au congrès de la FCPQ si un membre désire voyager en train, en autobus et / ou en taxi.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution N° CP201415-34**INDEMNITÉ DE GARDIENNAGE**

CONSIDÉRANT le fait que les frais de gardiennage pourraient être un empêchement à assister aux rencontres du Comité de parents,

Il est proposé par Luc Drolet et appuyé par Marie-France Reid que le Comité de parents :

- Rembourse un montant de 20,00 \$ maximum pour une indemnité de gardiennage, avec pièces justificatives, pour chaque rencontre du Comité de parents

Adoptée à la majorité.

Résolution N° CP201415-35**INDEMNITÉ D'IMPRESSION - Compensation pour une réduction de l'utilisation du papier**

CONSIDÉRANT que le Comité de parents trouve important de diminuer sa consommation de papier;

CONSIDÉRANT que les envois électroniques permettent plus de rapidité et de flexibilité dans les communications;

Il est proposé par Luc Drolet et appuyé par Marie-France Reid :

- Que le Comité de parents verse une compensation d'un montant de 20,00 \$ si un représentant reçoit les communications du Comité de parents par courriel;
- Que la compensation ne peut être versée qu'à un seul représentant par école, soit le représentant régulier, soit le substitut;
- Que le représentant ou son substitut doit être présent à au moins la moitié des rencontres pour avoir droit à la compensation;
- Que ce montant pourra être réclamé par les membres au mois de juin, avec la demande de remboursement finale.

Adoptée à l'unanimité.

9) PRÉPARATION DU PLAN D'ACTION EN SECTEURS

La présidente invite les membres à se regrouper par secteurs pour une durée de 15 minutes afin de déterminer selon une échelle d'intérêt les thèmes et/ou activités pouvant être réalisés au cours de l'année scolaire 2014-2015. Les résultats de cet exercice seront dévoilés lors de la prochaine séance du Comité de parents le 11 décembre prochain.

10) RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

VOIR ANNEXE « A ».

11) PAROLE AUX MEMBRES

Anne Lebrun voudrait que l'on discute de ce qui se fait comme fête de fin d'année dans les différentes écoles. Il est suggéré de le faire sous forme d'échanges informels entre les membres (comme les campagnes de financement).

La présidente rappelle aux membres que plein de changements sont à venir ; qu'il faut continuer à surveiller l'actualité et que le Comité de parents aura un travail de prise de position à préparer.

12) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente déclare la séance levée à 22h07.

Résolution N°CP201415-36

Sur proposition dûment faite par Jocelyn Plante et appuyée par Annie Picard, il est résolu de déclarer la séance levée.

Adoptée à l'unanimité.

Marie-Hélène Talon, présidente

Marlène Girard, secrétaire

ANNEXE "A"

RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

Comité de parents du 20 novembre 2014

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

La conférence sur la sexualité des adolescents a eu lieu le 4 novembre 2014 à l'École d'éducation internationale de McMasterville. Ce fut un grand succès et la CS en a fait une nouvelle à la Une de son site web : <http://www.csp.qc.ca/www/qn-n.asp?GUID=97F762F7-ABB7-44C0-864B-9A29861598FB>

Puisque plusieurs parents n'ont pu s'inscrire faute de place dans l'auditorium, les coordonnées de madame Geneviève Labelle seront communiquées aux conseils d'établissement qui désireraient l'inviter dans leur école.

RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS (Isabel Godard – Primaire / Jocelyn Plante (Secondaire))

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le mardi 11 novembre 2014. Seul le procès-verbal officiel fait foi des décisions prises par le Conseil. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES ÉQUIPE DE RÉDACTION : Mardi 2 décembre 2014, à 19 h 30 LISE CARPENTIER 1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville CATHERINE HOUPERT www.csp.qc.ca

— La secrétaire générale a procédé à l'assermentation des douze commissaires élus lors de l'élection scolaire générale du 2 novembre 2014, ainsi que des quatre commissaires représentants du Comité de parents.

— Conformément au *Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire des Patriotes*, les membres du Conseil ont reçu un formulaire de déclaration de dénonciation d'intérêts et déposeront celui-ci d'ici le 18 novembre.

— Les membres du Conseil ont décidé de ne pas nommer, pour le moment, de commissaires cooptés. Une telle nomination est possible en application des articles 143, 143.1 et 143.2 de la *Loi sur l'instruction publique*.

— Les membres du Conseil ont procédé à la nomination de monsieur Alain Langlois au poste de vice-président de la Commission scolaire des Patriotes.

— Les membres du Conseil ont établi que leur Comité exécutif serait composé de cinq membres, dont la présidente, le vice-président et un commissaire-parent. Ils ont également établi que le mandat des membres du **Comité exécutif serait d'une durée de deux ans**.

— Au terme de plusieurs tours de scrutin secret, les commissaires suivants ont été élus membres du Comité exécutif, en plus de la présidente, Hélène Roberge qui en fait d'office partie :

Comité exécutif

Hélène Roberge, présidente de la CSP
Alain Langlois, vice-président de la CSP
Isabel Godard (commissaire-parent)
Christian Huppé
Gaétan Marcil

— Les membres du Conseil ont procédé à la formation des comités suivants et en ont désigné les membres suivants, pour un mandat de deux ans :

Comité de gouvernance et d'éthique

Hélène Roberge
Josée Bissonnette
Philippe Guénette
Christian Delorme

Comité de vérification

Il est composé des mêmes membres que le Comité exécutif.

Comité des ressources humaines

Hélène Roberge
Gaétan Marcil
Carole Vigneault
Renée Beaulieu

Comité consultatif de transport

Alain Langlois
Gaétan Marcil

Comité permanent d'étude des demandes de révision d'une décision (Comité de révision)

Renée Beaulieu (commissaire-parent)
Véronique Morel
Valérie La Madeleine
Amélie Poirier
Jocelyn Plante (commissaire-parent substitut)
Ronald Tremblay (commissaire élu substitut)
Josée Bissonnette (commissaire élue substitut)
Jean-François Meilleur (commissaire élu substitut)
Carole Vigneault (commissaire élue substitut)
Christian Huppé (commissaire élu substitut)

Comité d'évaluation du directeur général

Hélène Roberge
Alain Langlois
Philippe Guénette
Isabelle Godard

Comité de sélection du personnel cadre et hors-cadre

Hélène Roberge
Jocelyn Plante
Ronald Tremblay
Carole Vigneault (substitut)
Alain Langlois (substitut)

— Les membres du Conseil ont désigné à titre de
Substitut à la présidente au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
Alain Langlois

— Les membres du Conseil ont désigné les commissaires suivants à titre de
Délégués au Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie :
Hélène Roberge
Alain Langlois

TRÉSORERIE (Luc Drolet)

Référer au point 8 – Adoption du budget de fonctionnement 2014-2015.

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT (Marc Gauthier)

La prochaine réunion du Comité aura lieu le 24 novembre 2014.

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF EHDAA (Sylvianne Gagné)

Lors de la réunion du 10 novembre, il y a eu des élections à la présidence et à la vice-présidence. Monsieur Steve Bernier a été élu comme président, il a déjà été président au CCÉHDAA antérieurement. Mme Mélanie Valiquette a été élue à titre de vice-présidente.

Les sujets traités lors de la rencontre:

- Le service de garde inexistant pour les enfants au secondaire, en ce moment le comité prépare l'élaboration des besoins et des alternatives pour répondre aux besoins;
- Le feuillet explicatif : Quand un parent est convoqué au PI et L'avis de convocation au PI: Le Comité désire informer davantage les parents ainsi que les élèves HDAA pour leur permettre de bien de se préparer à la rencontre. Une proposition est faite à la Commission Scolaire des Patriotes afin que soit ajouté dans L'avis de convocation des liens et ajouts informatifs.

EN SUIVI

La différence entre le plan d'action et le plan d'intervention à la demande d'un membre.

POLITIQUE D'ADMISSION

Il y a eu échange des opinions concernant la Politique relative à l'admission. Les opinions sont divergentes au sein du comité, une partie est en accord avec la proposition. Toutefois il ya des membres parents qui se questionnent à savoir pourquoi les EHDAA n'auraient pas les mêmes droits que les autres enfants protégés à poursuivre leurs études dans leur école d'adoption en sachant que les EHDAA sont plus vulnérables aux changements. Par contre, ce qui fait l'unanimité des membres: le Comité veut s'assurer que les transferts d'élèves vont être évalués cas par cas et par conséquent, que ce soit mentionné dans la Politique.

PLAN D'INTERVENTION

Q. Quand l'enfant devrait avoir un Plan d'intervention?

R. Lorsque les incapacités ou limitations restreignent l'élève dans ses apprentissages académiques de socialisation et d'autonomie, ou lorsque que des partenaires sont impliqués auprès de l'enfant (ex: orthophoniste, ergothérapeute, CSSS...). Des mesures d'appui sont mises en place par l'école pour palier aux inconvénients dus aux troubles de l'élève.

Q. Que faire s'il n'y a pas entente entre les parents et l'école sur les objectifs du PI?

R. La meilleure solution demeure l'entente entre les parents et l'école. Si vous croyez que les besoins de votre enfant ne sont pas considérés, il a un moyen de se faire entendre. Vous pouvez contacter le protecteur de l'élève (infos www.csp.qc.ca /commission scolaire/protecteur de l'élève)

La prochaine réunion se tiendra le 8 décembre.

RAPPORT DES DÉLÉGUÉS FCPQ (Marie-Hélène Talon et Marie-France Reid)

La prochaine réunion aura lieu les 28 et 29 novembre 2014. L'ordre du jour nous sera communiqué sous peu.

À SURVEILLER DANS VOS CÉ (Normand Boisclair)

Révision budgétaire

Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) – pour approbation le 19 décembre 2014

Consultation du calendrier des principaux sujets à traiter par le CÉ via le lien :

http://csp.qc.ca/pdf/conseil-etablissement/ADM_2-CalendarActivites-CE.pdf

Prochaine réunion : Le jeudi 11 décembre 2014.

L'ordre du jour sera disponible sur le site <http://www.csp.qc.ca/www/cp-cp-oj.asp>